

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)
SEANCE DU Lundi 18 mars 2024**

N° DE LA DELIBERATION : 2024022

Le conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mme Stéphanie Croxo, Première Adjointe au Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Sylvain

Absents : Mr Cyril OZIL est sorti au moment du vote, Jean-Luc SAUVAYRE (procuration à Jean-Michel LAINE), Mr Sébastien BOURGUET (procuration à Eric LAFONT), Mme Caroline RECHT (procuration à Mme Christine BUCHON)

A été nommé secrétaire : Anne-Marie BONOT

NOMBRES DE MEMBRES : 11

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à cette délibération : 10

Date de la convocation : 08/03/2024

Date de l'affichage : 11/03/2024

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte administratif avec 10 VOTE POUR, 00 ASTENTION et 00 CONTRE qui fait apparaître :

Rapports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -50 965.70 euros

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : +453 118.00 euros

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 531 710.42 euros

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 110 582.75 euros

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 556 371.00 euros

En recettes pour un montant de : 204 000.00 euros

Besoin net de la section d'investissement :

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 euros

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 563 700.75 euros

Le Conseil Municipal,



Le Maire Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			